

Frauder, c'est plus cher que s'abonner :

Validons nos titres de transport

La Métropole lance sa nouvelle campagne contre la fraude dans les transports en commun.

Le principe consiste à montrer l'**impact financier de la fraude - supérieur à un abonnement** - avec à la clé, une situation auto-irritante cumulant les désavantages. C'est pourquoi il **est indispensable de valider systématiquement le titre de transport** quand vous vous déplacez en transports en commun pour éviter une situation préjudiciable. Contribuez activement à la préservation d'un système de transport équitable et à la pérennité de nos infrastructures.

>> Ensemble, nous pouvons créer un environnement de voyage agréable, respectueux et responsable pour tous !



Le bus des plages de retour :

Renforcement de l'offre estivale

Service Estival

À partir **du 27 mai et pendant toute la durée de l'été**, il y aura des améliorations dans les services de transport en commun, les navettes maritimes, les itinéraires bis et les bus desservant les plages.

- > Les services de desserte du littoral seront renforcés pour la saison estivale. Les lignes concernées sont : **19, 20, 35, 83, 526, 530, 533 et 535.**
- > **La ligne 19B** sera désormais opérationnelle, avec l'ajout de 6 bus articulés en plus des 21 déjà en circulation, sur l'ensemble de la ligne avec une amplitude toutes les 4 minutes.
- > **La ligne 83** sera renforcée avec l'introduction de 8 bus supplémentaires aux 17 bus déjà en circulation. La ligne compte, sur 11 des 62 arrêts, des allongements des quais et des conditions d'accès plus favorables pour les personnes à mobilité réduite.
- > **Les navettes maritimes** de Vieux-Port à L'Estaque, à la Point-Rouge et aux Goudes ont également repris leur service. *Tarifs : [ici](#)*
- > **Vers les plages** du Verdon et de La Couronne prenez **lebus 30** depuis Martigues. Vers la plage des Marettes (Vitrolles), prenez **lebus 10** depuis le Pôle d'Echanges de Vitrolles. Pour aller vers la plage de Champigny (Berre-l'Étang) servez-vous **lebus 14** depuis Berre centre-ville. Vers Cassis, prenez **lecar 68** depuis Aubagne et **lecar 78** depuis Marseille Castellane. Sur les autres offres estivales sur la territoire de la Métropole : [ici](#)



>> Profitez des plages et du littoral, avec des options de transport pratiques et améliorées !

Le reflexe lecar + pour se rendre à l'aéroport :

L'aéroport + facile

Offre parfaite pour vos voyages d'été

Un voyage business ou loisirs ?

lecar+ 40 (reliant le Parking-Relais du Plan d'Aillane et l'Aéroport Marseille Provence) et **lecar+ 91** (reliant la Gare Saint Charles à l'Aéroport Marseille Provence) vous offrent une solution rapide, économique et pratique pour vous rendre à l'aéroport et profiter de **services +** :

- + **Rapides** : des voies réservées,
- + **Fréquents** : des départs + fréquents en heures de pointe,
- + **Elargis** : un service + tôt le matin et + tard le soir,
- + **Connectés** : le **Wi-Fi gratuit** à bord pour rester connecté pendant votre temps de transport.
- + **Des ports USB** pour recharger votre smartphone et vos appareils électroniques,
- + **Confortables** : des sièges + agréables équipés d'une **liseuse** personnelle et de la **climatisation**.
- + Des **soutes** et des **agents** d'escale pour vous aider à y placer vos bagages lourds,
- + **Verts** : Electriques, hybrides, au gaz naturel, au biocarburant... + **respectueux de l'environnement.**



En stationnant votre véhicule au **Parking-Relais du Plan d'Aillane**, vous bénéficiez de 7 jours gratuits.

Pour savoir comment en profiter : [ici](#)

Bénéficiez également de la nouvelle **offre multi-validation (validation pour plusieurs voyageurs)**, sur les lignes **lecar+ 40** (Gare routière d'Aix – Gare TGV d'Aix – Aéroport Marseille Provence) et **lecar+ 91** (Gare Saint Charles – Aéroport Marseille Provence).

>> **Notre conseil +** : **Anticipez votre départ** pour vous rendre à l'aéroport plus sereinement.



Besoin de plus d'infos ?